

1.

Débitrice:

Gaznox 2000 SA, chemin de l'Orgevaux 3, 1053 Cugy
2.

Durée du sursis concordataire: 3 mois jusqu'au

31.05.2009
3.

Commissaire:

Hervé Despond, préposé à l'Office des poursuites et faillites d'Echallens
4.

Remarques:

Une nouvelle audience est fixée au jeudi 4 juin 2009 à 09 h., en salle du tribunal à Yverdon-les-Bains, rue des Moulins 8. Les créanciers intéressés peuvent se présenter à cette audience.
- Tribunal d'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois

1401 Yverdon-les-Bains

(04877670)